

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 07
- votants : 08

L'an deux mil dix-huit, le quatorze septembre à 18 h 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 10/09/2018

Présents : Mrs PESCE A., FAY E.P., DROGOUL- SPANU D. et Mmes ALBANO N., BERAUD M.,
BONNETTY M., OBRADOS A.

Absents excusés : Mrs LESBROS JM. qui a donné procuration à Mr PESCE A., OPERTO A.,
HONNORAT J., JACOMET M..

Objet: Dissolution du SIVOM, Transfert des résultats, intégration des éléments
d'actif de la Trésorerie

L'arrêté préfectoral n°2013-1159 du 31 mai 2013 a dessaisi le SIVOM d'ANNOT de ses
compétences à compter du 31 décembre 2013.

Depuis, le SIVOM a conservé sa personnalité morale pour les besoins de sa liquidation.

A la clôture du budget SIVOM, il convient :

- intégrer dans le budget communal les éléments d'actif et de passif par
des écritures d'ordre budgétaire ;
- transférer la Trésorerie du SIVOM, au prorata de la participation de la
commune, dans les comptes administratifs et de gestion 2018 ;
- transférer la Trésorerie du SIVOM au prorata de la participation de la
commune.

Ces éléments sont repris dans le tableau de transfert joint.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/09/2018 004-210400909-20180914-DE_2018_028-DE

